



Marseille, le 19 Avril 2017

Local Security Surcharge (LSS)

Madame, Monsieur,

Nous vous informons de l'application d'une Local Security Surcharge (LSS) de 10 euros par TEU à compter du 1er May 2017.

Cette surcharge s'appliquera sur tous les bookings à destination de Lybie, Tunisie, Algérie, Egypte et Maroc.

Le LSS sera payable avec le fret maritime.

Nous restons à votre disposition pour toutes demandes d'informations.

ARKAS FRANCE